



Couple séparé (garde de l'enfant)

Par **vaccares_old**, le **03/12/2007** à **17:34**

Bonjour , voila mon problème ...

Je me suis séparé de mon conjoint début juillet 2007 , nous ne sommes ni marié ni fiancé , et nous avons une petite fille de 15 mois .

nous arrivons plus à nous entendre sur quoi que ce soit , et j'aimerais savoir la démarche pour que cette histoire passe devant un tribunal , pour être réglé au plus vite pour le bien de notre fille .

merci beaucoup de votre compréhension .

Par **ly31**, le **03/12/2007** à **20:10**

Bonsoir,

Votre conjoint a t il reconnu votre petite fille ?

A vous lire

ly31

Par **vaccares_old**, le **04/12/2007** à **10:18**

il la reconné sans problème , mais aucun papier na était fait pour ça .

Par **ly31**, le **04/12/2007** à **10:48**

Bonsoir,

IL faut vous mettre en rapport avec le JAF (Juge des Affaires Familiales), tout ceci afin d'officialiser les choses et ceci dans l'intérêt de votre petite

Je vous souhaite bon courage

ly31

Par **vaccares_old**, le **04/12/2007** à **13:24**

Je vous remercie énormément .

Juste une petite dernière choses , si je peut me permettre de vous le demander , pouvez - vous s'il vous plaît me donner les coordonner de la JAF !

Merci d'avance .

Par **ly31**, le **04/12/2007** à **16:42**

Bonsoir,

En principe il y a un Tribunal dans chaque département et je ne sais dans quel département vous êtes située !

Si toutefois vous avez de petits revenus, sachez que vous pouvez réclamer au Tribunal, un dossier d'aide juridictionnelle et choisir un Avocat

L'aide juridictionnelle peut vous aider à 100% selon vos revenus ou bien à des pourcentages inférieurs, encore fait il ne pas gagner trop !

Je reste à votre disposition et je vous souhaite bon courage

ly31